

OCTOBRE 2021

NEWSLETTER // 02



RENFORCER LES LIENS AVEC LE NOUVEL EXÉCUTIF RÉGIONAL

Nouvel exécutif, nouvelle ambition pour continuer à échanger sur les politiques et les projets régionaux et mieux faire entendre la voix de la société civile.

Le contexte dégradé socialement et territorialement plaide en faveur d'un resserrement de ces liens. Le CESER répond à cette ambition : il demeure la seule institution consultative et représentative des corps intermédiaires régionaux reconnue par l'Etat. Les réflexions conduites par cette assemblée nourrissent le débat d'idée et alertent les élus sur des questions de société.

Rappelons la capacité du CESER à mobiliser ses réseaux pour réfléchir notamment sur l'éolien, le plan de relance, la révision des grands Schémas et faire remonter les signaux faibles liés aux fractures de notre société.

VIE INSTITUTIONNELLE //



LE CESER RÉGION SUD À L'ÉCOUTE DES PROJETS RÉGIONAUX

Dès le renouvellement de l'Exécutif régional, Renaud Muselier, Président de la Région a tenu à rencontrer le Président du CESER Région Sud pour réaffirmer sa volonté de poursuivre le travail engagé.

Le Président Renaud Muselier souhaite renforcer et amplifier, au service de la collectivité Régionale, la capacité de contribution et d'évaluation de la société civile organisée. Le nombre de saisines du CESER sera étendu sur des sujets précis avec des délais de réponse courts. Le CESER Région Sud sera au rendez-vous pour apporter ses diagnostics, analyses et propositions sur les projets régionaux et poursuivra sa mission centrale : **nourrir l'Exécutif régional sur les grands sujets de notre territoire et sur les politiques qu'il conduit, lui apporter l'éclairage de la société civile.**

LANCEMENT DES ETATS RÉGIONAUX DE LA RELANCE

Le CESER Région Sud a participé aux côtés des élus régionaux et de l'ensemble des acteurs économiques de la Région au « **Lancement des Etats Régionaux de la Relance** », le 21 septembre dernier. Cet évènement marque également le début de la concertation pour l'élaboration du prochain Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) pour 2022-2027.





RENCONTRE AVEC LES CONSULATS DE BELGIQUE ET D'ALLEMAGNE AU CESER RÉGION SUD

Le CESER Région Sud a reçu Madame Clarissa Duvigneau, Consule générale de la République Fédérale d'Allemagne et Madame France Chainaye, Consule générale du Royaume de Belgique.

Cette rencontre a permis de présenter le rôle du CESER Région Sud, son fonctionnement et ses derniers travaux. Les échanges ont également porté sur les enjeux de notre territoire et sur le rôle de la société civile dans la collectivité régionale.

Dans le prolongement de cette rencontre, l'ambassadeur d'Allemagne en France en visite en Provence a rencontré le président du CESER.



JEAN-CHRISTOPHE EHRHARDT PRÉSENTE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE LORS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CESER

Jean-Christophe Ehrhardt, Directeur régional de la Banque de France, est venu présenter la situation économique et échanger avec les Conseillers lors de la Commission permanente. L'économie résiste et une majorité des secteurs a retrouvé le niveau d'activité d'avant crise. Néanmoins des difficultés demeurent : le recrutement dans certains domaines (hôtellerie – restauration), l'approvisionnement en matières premières ralentissant la reprise de certains secteurs, la fin des aides de l'Etat mises en place lors de la crise Covid19 qui est un des enjeux de sortie de crise. A noter également qu'un suivi attentif des défaillances d'entreprises et du surendettement des ménages est mis en place pour les mois à venir.

ZOOM SUR UN AVIS // TOURISME



ASSURER LA REPRISE !

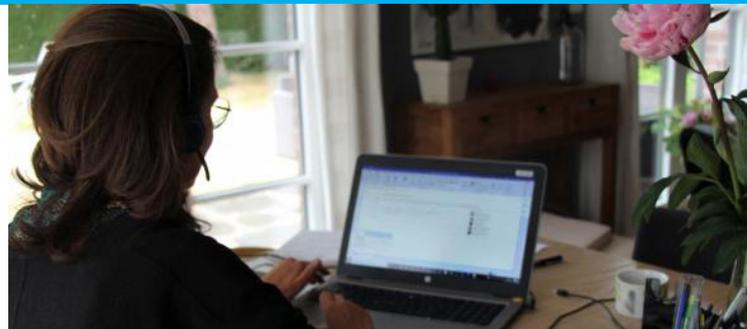
Secteur important de l'économie et de l'emploi régional, fortement impacté par la crise du COVID19, le CESER Région Sud s'est penché sur les conditions propices pour assurer la reprise de l'activité touristique pour la saison 2021.

Dans son dernier avis paru en juin 2021, le CESER préconise la mise en place d'une politique encourageant le tourisme sur l'ensemble de l'année :

> Promouvoir le tourisme intrarégional et durable, privilégier la fréquentation tout au long de l'année, dans le cadre de la politique de communication du CRT,
> Sécuriser et attirer les touristes dans une démarche développement durable, élargir l'offre, soutenir les professionnels du tourisme dans le cadre de l'action régionale,

> Accompagner la professionnalisation des acteurs du tourisme, valoriser l'ensemble des acteurs économiques qui contribuent à la filière touristique (artisanat, culture, agriculture...), mettre en cohérence les stratégies touristiques à l'échelle du territoire... Le CESER Région Sud insiste également sur l'importance de valoriser et mutualiser les bonnes

pratiques pour contribuer au tourisme durable, favoriser la pluri-compétence par la formation des professionnels, encourager les fédérations professionnelles sur l'amélioration des conditions de travail, de rémunération des salariés du tourisme et faciliter recrutement et emploi notamment.



LA JEUNESSE, UN ENJEU D'AVENIR RÉGIONAL

La Commission Enseignement supérieur travaille sur l'accompagnement des étudiants en période de crise.

Plusieurs éclairages et témoignages ont été apportés : celui de l'université, du CROUS, des représentants étudiants (FAMI/FAGE, UNEF et UNI) notamment. Des propositions seront formulées pour partager les bonnes pratiques identifiées.

La Commission Emploi et Développement économique, en lien avec la Commission Formation professionnelle et Apprentissage, étudie la question du rapport au travail des jeunes et leur insertion dans l'emploi durable. Le travail constitue pour la grande majorité des jeunes une valeur essentielle pour leur autonomie et leur insertion. Des freins ont toutefois été identifiés : logement, mobilité, orientation, formation, décrochage... en dépit des nombreux dispositifs d'aide et d'accompagnement. De nouvelles pistes devraient être apportées pour renforcer l'insertion des jeunes dans l'emploi durable, et en particulier pour les plus en difficulté.

UNE PRATIQUE POUR TOUS ET TOUTES

L'activité physique et sportive est un sujet d'importance qui traverse notre société. Au travers de ses travaux sur les activités physiques et sportives pour tous, la Commission Sport, Jeunesse et Vie associative parcourt les nombreux aspects de ce thème qui concerne aussi bien l'activité sportive à tout âge, le sport santé, l'accessibilité au sport... L'enjeu de ces pratiques est le gage d'une société plus inclusive. Quels sont les moyens et les périmètres d'actions pour la pratique des activités physiques et sportives pour tous ? Quelles préconisations opérationnelles formuler à la Région pour développer ces pratiques pour tous ?

La Commission Lycée s'intéresse, quant à elle, aux équipements sportifs intégrés aux lycées publics régionaux. Quels sont leur capacité à répondre aux besoins dans le cadre des enseignements obligatoires et facultatifs de l'EPS pour les lycéens ? Quelles améliorations pourraient être apportées pour améliorer les conditions de la pratique sportive en lycée, et renforcer la qualité des enseignements ?



POUR UNE AGRICULTURE DE LA MER

Comment hisser notre région au rang de région reconnue pour son activité de pêche, pour son aquaculture ou son algoculture ? La Commission Agriculture se penche sur ces sujets pour en comprendre les mécanismes, les enjeux ainsi que les contraintes. Plusieurs acteurs de ces filières ont été auditionnés : la Direction Interrégionale de la Mer, des marins pêcheurs, des aquaculteurs, des entreprises spécialisées dans la production d'algues, le Centre d'Etude et de Valorisation des Algues... L'objectif est de proposer des leviers à mettre en œuvre pour pérenniser et encourager ces activités traditionnelles génératrices d'emplois directs et indirects en région et pour développer des filières innovantes porteuses de nombreux débouchés pour l'avenir et de rayonnement.



CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE

3 QUESTIONS À : JEAN-YVES PETIT, Président de la Commission Développement soutenable, Environnement, Energie et Climat

1. Comment avez-vous perçu ce congrès ? Quelles sont vos impressions sur cet évènement ?

Ce fut une grande première : le congrès était en partie ouvert au public avec notamment les Espaces Génération Nature, imposante zone de sensibilisation et d'éducation à l'écologie. Et les Marseillais, les habitants de la Métropole mais aussi de la région ont répondu présent. En accueillant le congrès mondial de l'IUCN, la France souhaite montrer la voie dans la préservation de la biodiversité et de l'environnement, et de se placer en leader mondial sur ce sujet.

2. Une idée, un fait marquant à retenir ?

Au niveau local, des avancées encourageantes et significatives ont été accomplies avec l'engagement des différentes associations d'élus locaux et de collectivités telles que les régions, à promouvoir et mettre en œuvre des «solutions». Lors de ce Congrès la fédération de défense et de protection de l'environnement et 8 associations d'élus locaux en France mais aussi Régions de France ont signé un engagement «à faire la promotion des solutions fondées sur la nature auprès des acteurs régionaux et territoriaux à terre ou en mer,

en métropole et en outre-mer pour qu'ils s'approprient ce concept en tant que réponse privilégiée aux défis sociaux et environnementaux, et à les mettre concrètement en œuvre afin de garantir l'avenir de l'humanité au sein d'un monde vivable.»

3. Comment le CESER Région Sud peut contribuer à la réflexion sur la biodiversité ? Comment le congrès a-t-il permis d'enrichir les réflexions de la Commission Environnement, Développement soutenable, Energie et Climat du CESER ?

Le CESER, via sa commission, développement durable, environnement, énergie et climat qui s'est auto-saisie sur le sujet de la biodiversité en voulant être un contributeur et un évaluateur de la stratégie régionale de la biodiversité que la Région Sud doit élaborer. Les auditions en cours de différents acteurs présents sur notre territoire régional permettent à la société civile organisée de s'enrichir et de travailler sur des constats et des propositions. Rappelons également que le CESER Région Sud a contribué à la Stratégie nationale pour la Biodiversité suite à la sollicitation de Béangère Abba, Secrétaire d'Etat à la biodiversité en début d'année



MICHEL HENRY
1^{er} vice-président du CESER
membre du Collège 1

Les récentes déclarations du Président Renaud Muselier de mieux prendre en compte nos avis et nos positions sont encourageantes. Le 1^{er} collège des employeurs y prendra toute sa place ! Je suis convaincu que l'entreprise, créatrice de richesse économique, est un moteur du mieux vivre en Région. Nous nous engageons au CESER SUD à faire partager ce point de vue. L'institution CESER est le modèle de la recherche du compromis majoritaire dans les territoires qui manquent tant à une France de plus en plus fracturée. A ce titre, elle est un lieu précieux de dialogue qu'il faut préserver, voire renforcer par la mise en place de l'évaluation des politiques publiques Régionales. Durant cette mandature nous avons fait progresser l'institution : communication renforcée, numérisation des documents et des frais, mise en place de la visio-conférence, mise en place d'un intranet, amélioration des procédures, etc... Le CESER SUD est une institution qui se valorise au fil du temps, elle est une part de la démocratie décentralisée, expression des corps intermédiaires, à laquelle je suis fier de participer ».



JEAN-LUC BONNAL
1^{er} vice-président du CESER
membre du Collège 2

Tout à tour conseiller, Président de commission et 1^{er} Vice-président, l'institution CESER m'enthousiasme toujours et me «frustre» parfois. Faire s'exprimer et travailler ensemble les représentants des forces vives de la région, réussir à transcender tous les dogmatismes pour mieux tenter d'orienter l'action publique régionale, voilà une tâche certes, difficile, mais à coup sûr utile et passionnante. Je ne peux qu'espérer, que les avis produits, bénéficient d'une plus grande attention et d'une meilleure prise en compte, ce qui ne pourra que renforcer les liens avec l'exécutif régional qui a dit qu'il serait d'avantage à l'écoute du CESER ».



NATHALIE VAN DEN BROECK
1^{ère} vice-présidente du CESER
membre des Collèges 3 et 4

Océanographe, engagée dans la protection et la mise en valeur de la mer, du littoral et des écosystèmes naturels marins, j'essaie de porter la voix de la mer Méditerranée au sein du CESER pour faire avancer les politiques régionales en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau, la préservation du littoral, la prévention des différentes pollutions et des déchets aquatiques, notamment plastiques, ainsi que les impacts dus au changement climatique. Si je devais mettre en avant un point majeur de mon expérience au CESER, cela serait la richesse des rencontres humaines amenant des angles de vue sur la société que seule cette institution peut proposer. Chaque conseillère, chaque conseiller, fort de son expérience, vient alimenter le travail de réflexion, d'analyse et de co-construction de propositions, que le Conseil mène dans ses différentes commissions, au service des politiques publiques régionales et donc des citoyens. Un véritable espace d'échanges, de dialogues et de débats en faveur du bien public. »